

Paris, le 14 septembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Disparition des moyens d'actions des Départements, désengagement de l'État Semaine de mobilisation des Départements du 19 au 24 septembre 2016 pour dire STOP !

Augmentation des charges et des dépenses obligatoires pour le compte de l'État (55 milliards d'euros financés par les Départements en 10 ans), diminution unilatérale et régulière des dotations par l'État, (-32% en 4 ans),...les Départements subissent de plein fouet les conséquences de la politique d'un Gouvernement devenu indifférent à leurs signaux d'alarme.

Porter atteinte aux moyens financiers de nos Départements, c'est porter atteinte au quotidien des 66 millions de Français.

Demain, les Départements ne pourront plus assurer le paiement du RSA. Ils ne pourront plus assurer la présence d'une assistance maternelle pour les enfants, ni d'une aide à domicile pour le quotidien des seniors. Ils ne pourront plus assurer la qualité de nos routes ni de nos collèges. Ils ne pourront plus assurer le Très Haut Débit.

Les Départements sont indispensables pour fournir des prestations essentielles au quotidien de chacun et les mieux adaptées aux spécificités de nos territoires.

L'État ne peut pas continuer à se désengager et à abandonner les Départements face à leurs missions de services publics.

C'est dans ce contexte que l'Assemblée des Départements de France, présidée par Dominique BUSSEREAU, initie une campagne de mobilisation des Départements du 19 au 24 septembre 2016.

Des visuels et des messages, qui alertent l'opinion publique sur ce que ne pourront plus faire les Départements DEMAIN faute de moyens suffisants, seront déployés : campagnes d'affichage, annonces dans la PQR, rassemblements, journées portes ouvertes, les Départements multiplient les actions pour rappeler l'importance de leurs actions dans le quotidien des français.

Réagissons et mobilisons-nous pour que nos Départements restent efficaces et innovants !

Plus d'informations : www.departements.fr
Suivez nous sur  **#DépartementsMobilisés**

A PROPOS DE L'ADF :

L'Assemblée des Départements de France (ADF) est une association pluraliste qui réunit les Présidents des 102 Départements (96 Départements métropolitains et 6 ultra-marins). Elle remplit une triple mission :

- Représenter les Départements auprès des pouvoirs publics
- Constituer un centre de ressources permanent pour les Conseils départementaux
- Offrir aux élus départementaux les moyens de confronter leurs idées, d'échanger leurs expériences et d'arrêter des positions communes sur les grands dossiers nationaux.